Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit weber.dur 121

Numéro de la fiche de données de sécurité : XXP007011
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / du mélange
Primaire
Enduit ciment-chaux

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Producteur/fournisseur :
Saint-Gobain Weber AG
Täfernstrasse 11b
CH - 5405 Baden-Dättwil
Phone:+41(0) 56 484 24 24 e-mail: sds.ch@saint-gobain.com
1.4 Numéro d'appel d'urgence
Centre Suisse d'Information Toxicologique Zurich,
Téléphone: 0041 (0)44 251 51 51 ou 145 (seulement en Suisse)

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Les résultats de tests sur des animaux ont montré que les mélanges à base de ciment avec plus de 1% de ciment provoquent une irritation grave de la peau et des lésions oculaires graves, de sorte que le classement de ces mélanges H315 et H318 n'est pas basé sur le calcul des ingrédients ou le pH dans ce cas.

GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage
Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger

GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
ciment Portland, gris
chaux hydratée
Mentions de danger
H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021
Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 1)

H318 Provoque de graves lésions des yeux.
Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P362	Enlever les vêtements contaminés.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers
Mélangé avec de l'eau ou en contact avec l'humidité, le produit présente un pH alcalin élevé qui peut provoquer une irritation cutanée ou oculaire. En raison de l'alcalinité, un contact prolongé avec la peau peut constituer un risque pour la santé.
Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges
Description : Mortier prêt avec du ciment Portland

Composants dangereux :		
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-75%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, gris Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH203 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 1 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 1 %	10-20%
CAS: 1305-62-0 EINECS: 215-137-3 Reg.nr.: 01-2119475151-45-xxxx	chaux hydratée Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	1-2%
CAS: 68475-76-3 EINECS: 270-659-9 Reg.nr.: 01-2119486767-17-xxxx	Flue dust, portland cement Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335	≥0,1-<1%

SVHC néant
Indications complémentaires :
Le mélange présente une faible teneur en chromate conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 dans le délai de conservation du produit, de sorte que l'identification avec H317 ne s'applique pas, lorsque l'emballage n'a pas été ouvert entre-temps.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021
Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 2)

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

*
RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours
Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
après contact avec la peau :
Laver immédiatement à l'eau.
Enlever les gants, les vêtements, les chaussures, etc. contaminés. Laver soigneusement les vêtements, les chaussures, les montres, les bijoux, etc. avant de les réutiliser.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
après contact avec les yeux :
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante
en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
après ingestion :
Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
En cas de contact avec les yeux, les poussières du produit (sec ou humide) peuvent entraîner des irritations ou de graves blessures qui peuvent être irréversibles, ainsi que des irritations en cas de contact prolongé avec la peau humide (en raison de la sueur ou de l'humidité).
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie adaptées à l'environnement.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas d'autres informations importantes disponibles.
5.3 Conseils aux pompiers
Equipement spécial de sécurité : Utiliser des méthodes adaptées aux conditions environnantes.

*
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Porter un vêtement personnel de protection
Eviter la formation de poussière
Veiller à une aération suffisante.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir par moyen mécanique.
Assurer une aération suffisante.
Eliminer la matière collectée conformément au règlement.
6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,
consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021
Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

*
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Eviter la formation de poussière.
En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.
Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
Stockage :
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Indications concernant le stockage commun :
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas stocker avec des acides.
Autres indications sur les conditions de stockage :
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
Classe de stockage : LGK (according to VCI concept): 13 - Non flammable solids
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

*
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

DNEL		
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée		
Inhalatoire	Derived No Effect Level	4 mg/m³ (worker local short term value) 1 mg/m³ (worker local long term value) 1 mg/m³ (consumer local long term value) 4 mg/m³ (consumer local short term value)

PNEC	
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée	
Predicted No Effect Concentration	9,32 mg/l (sea water rating factor) 0,49 mg/l (fresh water rating factor)

No CAS Désignation de la substance % Type Valeur Unité	
CAS: 14808-60-7 sable de quartz	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 0,15 a mg/m³ P C1a SSc;
CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m³ S;Staub
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée	
VME (Suisse)	Valeur à long terme: 5 e mg/m³ SSc;

Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:
Valeurs limites générales pour poussière irritante (non classée ailleurs):
Poussière irritante inhalable: 10 mg/m3
Poussière irritante respirable: 3 mg/m3

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 4)

Poussière quartz alvéolaire (dioxyde de silicium cristallin): 0,1 mg/m3

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fichede données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Après manipulation de ce produit, utiliser une crème hydratante pour la peau.

Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un
filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,
utiliser un appareil respiratoire autonome.

Protection des mains :

Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / au mélange.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Gants de coton imprégnés avec du nitrile (conforme à la norme EN 374-1)
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 5)

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
Indications générales.	
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	non caractéristique
Point de fusion :	non déterminé
Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
inférieure :	Non déterminé.
supérieure :	Non déterminé.
Point d'éclair	non applicable
Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
pH	alcalin Dans l'eau
Viscosité :	
Viscosité cinématique	Non applicable.
dynamique :	Non applicable.
Solubilité	
l'eau :	miscible Durcit en cas de contact avec de l'eau.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	non déterminée
Caractéristiques des particules	Voir point 3.
9.2 Autres informations	Aucune.
Aspect:	
Forme :	poudre
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Changement d'état	
Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Informations concernant les classes de danger physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 6)

Explosibles désensibilisés	néant

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.2 Stabilité chimique
Décomposition thermique / Conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux acides
10.4 Conditions à éviter
Eviter que l'eau ou l'humidité n'entre en contact avec le produit lors du stockage (le produit réagit avec l'humidité et durcit).
10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
Toxicité aiguë :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composant	Type	Valeur	Espèce
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium			
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (Rat)	
CAS: 65997-15-1 ciment Portland, gris			
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (Rabbit)	
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée			
Oral	LD50	>2.000 mg/kg (Rat)	
Dermique	LD50	>2.500 mg/kg (Rabbit)	

de la peau :
Provoque une irritation cutanée.
des yeux :
Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité sur les cellules germinales
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021
Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 7)

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

*
RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité
Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation	
CAS: 1317-65-3 Carbonate de calcium	
LC50/96h	>10.000 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Rainbow trout))
EC50/48h	>1.000 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	>200 mg/l (Algae)
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée	
LC50/96h	158 mg/l (Daphnia magna)
	>50,6 mg/l (Fish)
EC50/48h	49,1 mg/l (Daphnia magna)
EC50/72h	184,57 mg/l (Algae)
NOEC (14d)	32 mg/l (Daphnia magna)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
12.7 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.
Remarque :
Le produit contient des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.
Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

Comportement dans les stations d'épuration:

Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation	
CAS: 1305-62-0 chaux hydratée	
EC 50 (3h)	300,4 mg/l (Activated sludge)

Autres indications écologiques :

Indications générales :
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*
RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation :
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021
Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 8)

Catalogue européen des déchets
Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10
10 13 14	déchets et boues de béton
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP13	Sensibilisant

Emballages non nettoyés :
Recommandation :
Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification **ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU **ADR, ADN, IMDG, IATA**	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport **ADR, ADN, IMDG, IATA** **Classe**	néant
14.4 Groupe d'emballage **ADR, IMDG, IATA**	néant
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
"Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)
Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Restriction: 47

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.06.2021 Révision: 22.06.2021

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit weber.dur 121

(suite de la page 9)

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT
Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH203 Contient du chrome (VI). Peut produire une réaction allergique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Department research & development
Contact : Isabelle Kazandjian Phone: 0041 (0)79 382 51 09
Numéro de la version précédente: 4
Acronymes et abréviations:
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
ICAO: International Civil Aviation Organisation
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
*** Données modifiées par rapport à la version précédente**
Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.